



Label AQPF

Audit – Qualité – Pérennité – Fibre

Les réseaux FttH sont devenus les principaux supports de nos loisirs et de notre activité professionnelle. Désormais ils sont indispensables au fonctionnement de notre société, tant sur les aspects économiques et politiques que culturels. La fermeture prochaine du réseau cuivre, programmée pour 2030, va accentuer le caractère essentiel de ces réseaux. D'où l'importance de leur exploitation et de leur maintenance pour assurer un fonctionnement pérenne, sans faille et un niveau optimal de performance.

Outre la gestion des nombreuses interventions qui ponctueront la vie de ces réseaux, et les aspects contractuels associés, le maintien de la connaissance de ces infrastructures va s'avérer capital.

Dans ce contexte, les opérations d'audits vont être un élément déterminant et leur qualité devra par conséquent être irréprochable.

Le label Audit – Qualité – Pérennité – Fibre (AQPF)

Un label pour qualifier les entreprises qui audient l'infrastructure des réseaux FttH

Celui-ci a été créé pour répondre à plusieurs constats établis par **Innovance**, le **Cercle CREDO**, l'**Avicca** et des **entreprises de la filière** :

- La persistance de **problématiques de qualité de déploiement** des réseaux à fibre optique sur le territoire national,
- La nécessité d'anticiper les besoins liés à « l'après-déploiement », la **Vie du Réseau (VDR)** et sa **maintenance**.

De quoi est composé ce label ?

Son principal objectif est de garantir que les entreprises en charge des audits de réseaux FttH possèdent les **compétences** et l'**expertise** nécessaires pour réaliser des audits de qualité. Pour ce faire, le label est composé des éléments suivants :

- **Un référentiel** comprenant une partie **technique** et une partie **administrative** comportant tous les critères exigés pour l'obtention du label,
- Une **qualification de l'entreprise** à travers ses moyens matériels et humains (évaluation technique des équipes sur plateau technique au sein d'un centre de formation – 0,5 jour),
- **Une durée de validité fixée à deux ans**,
- **Un suivi de l'entreprise** durant toute la période de validité du label.

Une organisation indépendante autour d'experts

Celle-ci est composée d'experts dans le domaine de l'audit des réseaux FttH à travers un **comité technique** constitué d'experts de l'audit, d'installateurs et d'opérateurs et un **comité de pilotage** réunissant des acteurs de la filière.

La valeur ajoutée du label AQPF, quelle est-elle ?

- **Assurance qualité** – Qualifier les compétences des intervenants afin d’assurer des diagnostics précis et de faciliter la maintenance préventive du réseau,
- **Reconnaissance et standardisation** – Harmoniser les pratiques d’audit afin d’homogénéiser les critères de qualité,
- **Sécurisation des investissements des donneurs d’ordre** – Le recours à des entreprises labellisées permet de sécuriser les investissements des donneurs d’ordre en garantissant que les audits effectués sont conformes aux standards les plus élevés,
- **Processus d’amélioration continue** – Des entreprises labellisées tenues de rester à jour en termes de technologies, de méthodologies et de compétences.

Un label entièrement opérationnel dès 2024

- 4 entreprises ont été labellisées au premier semestre 2024.



- 3 entreprises sont en cours de labellisation courant du second semestre 2024

Ce qu’il faut retenir du Label AQPF

- Un label constitutif **d’une démarche qualité et de pérennité des réseaux** portant sur les phases de construction, Vie du Réseau et maintenance des infrastructures des réseaux FttH.
- Un référentiel destiné à **harmoniser les pratiques d’audit et à qualifier les compétences des entreprises**. Dans ses volets technique et administratif il comporte tous les critères exigés en termes de moyens matériels et humains de l’entreprise, ainsi qu’un volet d’évaluation pour l’obtention du label.
- **Sécurisation des investissements des donneurs d’ordre**. Le recours à des entreprises labellisées permet de sécuriser les investissements des donneurs d’ordre en garantissant que les audits effectués sont conformes aux standards les plus élevés.
- Un **label opérationnel**. Quatre entreprises sont, d’ores et déjà, labellisées.



Contact – Anne-Lise LECHAT
aqpf@innovance.fr
0644233723

A propos d'Innovance www.innovance.fr

Innovance est une Société d'Économie Mixte Locale, créée en 2015, présidée par Mathieu HUSSON, Président d'Infractive. Elle fédère 16 actionnaires privés (installateurs télécoms nationaux, câblers, fournisseurs de matériels fibre optique) et 6 actionnaires publics (Région Normandie, Conseil départemental de la Manche, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, Région Sud PACA, Nîmes Métropole et SICTIAM).

Innovance agit sur le champ de l'emploi et des compétences au sein de la filière Infrastructures Numériques. Elle œuvre à la mise en place de référentiel formation répondant aux besoins en compétences de la filière à travers un réseau de centres de formation (une trentaine) réparti sur le territoire national.

A propos du Cercle CREDO www.cercle-credo.com

Association nationale interprofessionnelle créée en 1993, le Cercle CREDO a pour mission de promouvoir le rôle et l'utilisation de la fibre optique dans les infrastructures et réseaux, de définir des spécifications techniques et émettre des recommandations, et également d'accompagner et susciter l'apparition des innovations liées à la fibre optique et au THD.

Le Cercle CREDO regroupe et fédère l'ensemble des métiers et expertises de la technologie fibre optique, des réseaux à Très Haut Débit et des usages du numérique. En 2023, il réunit près de 80 membres et 12 partenaires dont la connaissance est de nature à enrichir les échanges et travaux du Cercle CREDO qui portent sur des infrastructures neutres, mutualisées et essentielles pour l'intérêt général : réseaux optiques des Opérateurs d'Importance Vitale (Transports, Energie, Sécurité), réseaux FTTH déployés dans le cadre du Plan France très Haut Débit, nouveaux réseaux (5G, datacenters, IoT...).

A propos de l'Avicca www.avicca.org

L'Avicca est une association qui rassemble 220 collectivités (régions, départements, villes et intercommunalités, syndicats mixtes), réparties sur toute la France (métropole et Outre-mer) et qui agissent pour l'aménagement et la transition numérique du territoire. 35 ans d'expérience lui donnent un recul irremplaçable dans les analyses, en particulier sur les questions du jeu des acteurs, de la réglementation, des stratégies et des évolutions technologiques, que ce soit sur les infrastructures fixes et mobiles, les réseaux et services de communications électroniques, le numérique éducatif, les territoires intelligents, les données, la cybersécurité ainsi que l'empreinte environnementale du numérique. L'Avicca procure à ses adhérents toutes les informations, conseils et soutiens nécessaires. Elle joue un rôle prépondérant dans les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux et européens, avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur.